



BULLETIN MUNICIPAL N° 1779

Semaine 13

ACTUALITES DE LA QUINZAINE

SAUVEZ DES VIES
**RESTEZ
CHEZ VOUS**

En raison de l'épidémie de COVID 19 qui progresse dans notre pays, et sur décision de Monsieur le Maire, la Mairie et l'agence postale sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

Une permanence téléphonique est assurée au 02.98.89.91.02

Les personnes isolées qui ont besoin d'aide peuvent contacter la mairie, nous trouverons des solutions !

Soyez prudents, restez chez vous !

INFOS UTILES

☎ 02 98 89 91 02 (mairie)

Courriel : accueil@landunvez.fr

Site : www.landunvez.fr

URGENCES

SAMU-médecin de garde ☎ 15

Appel d'urgence européen ☎ 112

Pharmacie de garde ☎ 3237

Gendarmerie ☎ 17

Pompiers ☎ 18

Eau du Ponant ☎ 02 29 00 78 78

ERDF Dépannage ☎ 09.72.67.50.29 24/24

Aide à domicile

ADMR PAYS D'IROISE ☎ 02 98 32 60 04

Landunvez Entraide +

landunvezentraide@hotmail.fr

TAXIS

Taxi Alba ☎ 02 98 89 40 12

Taxi de la côte ☎ 06 87 76 62 05

Cabinets infirmiers

* Nathalie PELLEN /Stéphanie LANNUZEL/

Laurence CAN ☎ 07 67 06 53 62

* Haude MALLEJAC-GARO

02 98 45 36 14 ☎ 06 08 48 26 66

Kinésithérapeute :

Valentin OMNES ☎ 02.98.89.92.17

Correspondants de presse

Télégramme, Véronique Le Meur

06.27.81.27.98

Ouest France, Marie-Christine Pellen

VIE MUNICIPALE

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements. Un dispositif de confinement est mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimum. **Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation** pour :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Monsieur le Maire tient à vous préciser que les déplacements locaux à titre récréatifs sont également interdits à savoir :

- L'accès à toutes les salles communales et locaux communaux (fermés par arrêté municipal N°2020-093, affiché à l'entrée de chaque salle)
- Le préfet du Finistère interdit l'accès aux plages du littoral et des plans d'eau intérieur ainsi qu'aux sentiers littoraux. Pus d'information sont disponibles sur le site internet : finistere.gouv.fr
- L'accès aux structures destinées aux enfants et adolescents (City, aires de jeux...) Il est primordial que la population dans son ensemble prenne conscience de la gravité de la situation. L'épidémie en cours ne prendra fin au plus vite que si chacun respecte les règles. Restez chez vous et gardez vos enfants auprès de vous.

LES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Restaurant « Les Cintrés » : OUVERTURE DES EMPORTÉS CE WEEK-END !!



L'équipe des Cintrés a décidé de vous apporter un peu de réconfort en cette période difficile en ouvrant ses emportés. Nous serons ouverts dès vendredi soir pour prendre vos commandes **uniquement par téléphone au 02.98.01.45.45**

Horaires pour passer commande :

18h - 21h (vendredi, samedi et dimanche soir)

Des mesures sont mises en place pour la protection de tous ! À très vite pour un burger ou une pizza

Bar de l'Océan à Argenton : Horaires d'ouverture.

Du lundi au vendredi : 7h à 13h et 17h à 19h

Samedi et dimanche : 8h à 12h

Nous vous rappelons que l'Océan est ouvert uniquement pour le tabac, la presse, le loto et les jeux

LA PEPINIERE DU BORD DE MER :

Le service livraison (copeaux, terreau, terre, arbres et fruitiers en racines nues, arbustes. . .) se met en route tranquillement, n'hésitez pas à nous contacter, nous essaierons de répondre au mieux à vos demandes. **Tel : 06.89.17.21.75**

🌿 Cette semaine, les magnolias les camélias et les azalées sont en fleurs.... Et tant d'autres encore !!



« LE FOURNIL DU PORT » à Argenton : Horaires d'ouverture

Lundi : 7h à 13h, fermé l'après-midi

Du mardi au vendredi : 7h à 13h et 15h à 18h

Samedi et dimanche : 7h à 18h30

Tel : 02.98.89.90.31



LE JARDIN DES SAVEURS DE TREMAZAN : horaires de la semaine :

* Mardi : 9h à 12h30

* Mercredi : 9h à 12h30 (boucher + crémier) et 16h à 19h

* Vendredi : 9h à 12h30 et 16h à 19h (boucher + crémier)

* Samedi : 9h à 12h30 (boucher + crémier)

Les gariguettes de Trémazan sont arrivées, venez les déguster !! ☺

LAIT MOBILE, votre crémier fromager ambulant ! Présence au Jardin des saveurs de Trémazan :

Mercredi : 9h à 12h30

Vendredi : 16h à 19h

Samedi : 9h à 12h30

La crèmerie ambulante vous propose un large choix de produits laitiers crus et fermiers, bretons ou non, allant du Saint-Nectaire au Camembert, de l'Ossau-Iraty au Bleu du Vercors mais également des oeufs, du beurre et de la crème.



INFOS DIVERSES

Rosalie, l'épicerie solidaire mobile: une reprise partielle de l'activité :

Suite à l'épidémie, nous avons trouvé une méthode de livraison afin de permettre aux personnes inscrites de pouvoir réaliser leurs courses, malgré tout, sans aucun contact. Ils devront me contacter au 07 82 79 41 00 afin de préparer, à l'avance, leur commande hebdomadaire. La commande sera délivrée, chaque semaine, le mercredi uniquement, aux points de livraison suivants:

- 9h - 10h Saint Renan
- 10h45 - 11h45 Le Conquet
- 12h30 - 13h30 Plouarzel
- 14h15 - 15h15 Ploudalmezeau
- 16h - 17h Milizac

Infos collecte des déchets : Nous vous informons que l'ensemble des déchèteries communautaires sont fermées jusqu'à la levée des mesures de confinements.

Le service de collecte est maintenu (ordures ménagères, bacs jaunes et points d'apport volontaires).

Le service des déchets assurera un accueil téléphonique au numéro habituel : 02.98.84.41.13